

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 02882

Société : R.A.M. 68298

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BOUKHARI HASSANE

Date de naissance : 11-11-1954

Adresse : 11- rue st veidi - Npt.3 - Etg.3 . quartier .

PALESTINE (belvédère) - Casablanca 20300.

Tél. : 06.68.41.46.32

07.70.07.62.70 Total des frais engagés : 808.80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. VOUSSSET ALLALI
Interventionnel
Cardiologue - Dr. VOUSSSET ALLALI - Casablanca
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - ICE : 001940020000042
DE : 091174714 -

Cachet du médecin :

Date de consultation : 10 MARS 2021

Nom et prénom du malade : Boukhari Souha

Age : 52

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca -

Le : 10/03/2021

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ostéodensitométrie.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution

Diagram illustrating the numbering of teeth in a dental arch. The upper arch has teeth numbered 1 through 8 from left to right. The lower arch has teeth numbered 8 through 1 from left to right. The diagram is centered on a coordinate system with axes D (left), G (right), B (bottom), and H (top).

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Youssef ALLALI

Cardiologue interventionnel

Ancien cardiologue des hôpitaux de Paris

Diplômé des Universités de Paris en Cardiologie interventionnelle

Diplômé des Universités de Paris en écho-doppler Cardio-vasculaire



الدكتور يوسف عاللي

اخصائي في العمليات التدخلية للقلب و الشرايين

حاائز على دبلوم قسطرة القلب و توسيع الشرايين بجامعة باريس

حاائز على دبلوم الصدى بالألوان للقلب و الشرايين بجامعة باريس

Casablanca le :

10 MARS 2021



Boukhami

Sous 1/m



Préparer à
84,80 x 6 1 g x 25
508,80

livret
de
3 mois



الدكتور يوسف عاللي
Dr. YOUSSEF ALLALI
Cardiologue interventionnel
Coronariste et angiographe avec Angio Albert Premier
Place AL YASSIR 12123 Casablanca
Tel / Fax : 05 22 24 13 71 - 05 22 24 13 71 - CASABLANCA
INPE : 091174714 - ICE : 001940020000042

الدكتور يوسف عاللي
Dr. YOUSSEF ALLALI
Cardiologue interventionnel
Coronariste et angiographe avec Angio Albert Premier
Place AL YASSIR 12123 Casablanca
Tel / Fax : 05 22 24 13 71 - 05 22 24 13 71 - CASABLANCA
INPE : 091174714 - ICE : 001940020000042
Sur Rendez-vous

العنوان : إقامة قال روز - 1 الطابق الثاني - زاوية شارع محمد الخامس و ساحة آل ياسر بالقدير الدار البيضاء

Adresse : Résidence VAL ROSE - A- 2^{ème} étage Angle Albert Premier (Place AL YASSIR) et Bd Mohamed V Belvédère, Casablanca

Tél : 05 22 24 13 71 - Fax : 05 22 24 13 71 - E-mail : cabinetyoussefallali@hotmail.fr

Docteur Youssef ALLALI

Cardiologue interventionnel

Ancien cardiologue des hôpitaux de Paris

Diplômé des Universités de Paris en Cardiologie interventionnelle

Diplômé des Universités de Paris en echo-doppler Cardio-vasculaire



الدكتور يوسف علالى

اختصاصي في العمليات التدخلية القلب و الشرايين

حاصل على دبلوم قسطرة القلب و توسيع الشرايين بجامعة باريس
حاصل على دبلوم الصدى بالألوان للقلب و الشرايين بجامعة باريس

LE

10/03/2021

FACTURE

NOM: BOUKHARI SOUMIA

CONSULTATION/ECG 300 00 DH

TOTAL 300 00 DH

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :
TROIS CENT DIRHAMS

Dr. YOUSSEF ALLALI
Cardiologue Interventionnel
265 VARZIGUE 20131 Casablanca
Tél: 0522 241311 - 0522 241311 - 0522 241311
INPC: 05174774 - ICE: 0015002000042

ECG

Dr ALLALI Youssef

NOM: BOUKHARI SOUMIA ID : Genre :Femme Age :53 DOB :01-01-1968 Date of Test :10-03-2021 11:41
Case #: Investigation #: Médecin Référent:Dr ALLALI Youssef

